



Poubelle sur l'emprise privée à usage public

Par tufudamien

Bonjour,

J'habite dans la communauté urbaine de Strasbourg. Lors de l'achat, on m'a signalé (tardivement) que une partie de la route m'appartenait (enfin je paye des impôts foncier dessus). J'aimerais y laisser la poubelle bleue (taille moyenne), juste à coté d'un lampadaire, sans gêne pour le passage. Pourquoi ? J'ai déjà un endroit où je garde un bac à verre, un endroit pour le carton, un autre pour le bac à compost, puis des encombrants en attente de passage à la déchetterie .. La poubelle, je la vois bien dehors, sur l'emprise privée à usage public qui borde ma clôture sur toute la longueur et sur 2m de profond. Merci pour vos éclaircissements, Patrice

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il serait préférable de poser vos questions à la mairie qui vous indiquera les possibilités pour vos poubelles.

C'est très inhabituel qu'une partie de la route vous appartienne. Et même dans ce cas, y poser votre poubelle peut poser des problèmes de circulation, de visibilité, de salubrité.

SDonc commencez par connaître les limites exactes de votre propriété et prenez éventuellement des bacs plus petits pour qu'ils y tiennent tous.